

## ANNEXE No 6

LE PRESIDENT.—Je ne vois pas qu'il y ait aucune preuve que telles étaient les vues de M. Hendrie.

M. MOSS.—C'était un homme ayant la plus grande expérience dans ces matières. Quoiqu'il en soit, vous m'avez invité à m'embarquer dans cette discussion et je ne suis pas responsable du délai qu'elle occasionne.

*Par M. Counsell:*

Q. Maintenant, en ce qui regarde les conditions à Fort-Erié, au temps où M. Clarke parlait à la Chambre sur le sujet? R. Windsor, voulez-vous dire?

Q. J'entends Windsor, y avait-il une salle de poule opérant dans Windsor à ce temps? R. Je crois qu'il y en avait une sur le terrain, immédiatement en dehors des courses de Windsor.

*Par M. Raney:*

Q. En 1905? R. Non, je ne crois pas que ce fut aussi tard que cela.

*Par M. Counsell:*

Q. Combien de temps avant cela? R. Quelques années, pas plusieurs, peut-être trois, je ne sais pas, mais je sais que c'était avant cela.

Q. S'il y avait là des salles de poule en ce temps, est-il vrai qu'elles auraient produit l'état de chose décrit par M. Clarke? R. Elles n'auraient pas produit un état désirable.

Q. Est-ce que les salles de poule sont peu désirables? R. Oui.

Q. Elles sont peu désirables? R. Certainement, quant à moi.

Le témoin est congédié.

LE PRESIDENT.—M. Ryan croit qu'il peut diminuer la longueur des procédures en présentant de la part de personnes de Montréal et d'ailleurs, des résolutions au sujet des opérations du Bureau Canadien.

M. RYAN.—Je soumetts qu'elles soient présentées et que le comité les lise. Ce sont des lettres des fermiers canadiens démontrant l'utilité de ces chevaux dans les différentes parties du Canada à partir des Provinces-Maritimes jusqu'à l'Alberta. Je crois qu'il est désirable de les soumettre, vu qu'il y a quelques témoignages donnés ici à l'effet de dire que les pur sang n'ont pas été d'une grande utilité.

LE PRESIDENT.—Est-ce que ces résolutions sont à cet effet?

M. RYAN.—Non, elles proviennent de fermiers qui ont mis ces chevaux en usage au Canada.

LE PRESIDENT.—Je comprends que ces déclarations sont produites?

M. RANEY.—Peut-être seront-elles utiles au comité. J'ai obtenu une compilation des lois des états américains, et je les produis.

M. J. F. RYAN, de Montréal, est appelé et assermenté.

LE PRESIDENT.—Je constate sur la liste de votre exécutif ici, qu'il y a un M. Shearer, est-ce le Dr Shearer?

R. Notre officier exécutif m'a donné instruction de faire remarquer que bien qu'il soit dans des termes d'amitié avec le Dr Shearer, il n'est pas son frère.

LE PRESIDENT.—Vous désirez faire une déclaration.

R. J'informe le comité que j'ai été envoyé ici par le National Bureau of Breeding, Limited, qui a été organisé pour l'amélioration de la race des chevaux au Canada, par le croisement avec le pur sang. Notre intention n'était pas d'abord d'avoir un représentant ici; mais les administrateurs sont d'opinion unanime que la législation proposée qui prohibera les courses arrêtera la demande d'étalons de notre Bureau. Nous avons déjà placé des étalons à partir d'Halifax jusqu'à High River, Alberta, et nous sommes en quelque sorte engagés d'en expédier d'autres. Nous opérons sans aucune aide du gouvernement; mais nous dépensons notre propre argent pour le paiement du fret, des assurances et pour autres choses semblables et à moins que nous